

Quand l'intercommunalité mutualise les services

Caen-la-Mer (265 000 hab., Calvados) propose à ses 50 communes des services communs et des groupements de commandes. Avec des résultats tangibles.



© Ville de Mondeville

Après avoir été chargée de la mutualisation des services supports, entre la ville-centre et l'intercommunalité, pour rattraper un retard important, Hélène Burgat, maire de Mondeville (9 200 hab.) et vice-présidente de la communauté urbaine (CU) Caen-la-Mer, détient à présent une délégation « Nouveaux services aux communes ». De quoi s'agit-il ? « Nous proposons, surtout aux plus petites, des services communs dont elles ne disposent pas et qui leur reviennent cher quand elles doivent passer par un prestataire extérieur », explique l'élue. Précurseur, le service d'instruction du droit des sols, créé dès 2014 après le retrait des services de l'État, a reçu un accueil très positif des élus (1). Depuis 2017, la nouvelle offre de Caen-la-Mer recouvre des services communs et des groupements de commandes (service gratuit). « Une fois levée la méfiance initiale de certains élus, la démarche a convaincu. C'est un service volontaire,

Hélène Burgat, vice-présidente de la communauté urbaine Caen-la-Mer, est en charge des mutualisations.

30 à 50 %

d'économies sont générées pour certaines prestations grâce aux groupements de commandes.

insiste d'emblée Hélène Burgat. *Les élus me font directement remonter leurs besoins et nous voyons si cela peut être géré par la communauté.* »

En pratique, tout se décide au sein de la conférence des maires qui se réunit toutes les deux semaines et constitue un vrai lieu de décision politique. Résultat : les élus ont vite compris leur intérêt et l'absence de risque d'empiètement sur leurs prérogatives. Leurs demandes sont donc nombreuses. Un service juridique commun (2) a été mis en place compte tenu des

besoins importants. « Les élus nous sollicitent aussi sur des services auxquels nous n'aurions pas forcément pensé (entretien des cloches et clochers) », indique la vice-présidente de la CU. Et de citer l'archivage (papier et numérique) ou le projet de créer une « brigade de remplacement », pour pallier les absences de secrétaires de mairie dues à des arrêts maladie. Cette réponse très attendue sera mise en place en lien avec le centre de gestion.

Dynamique entre élus

Autre réussite : la mise en place de groupements de commandes grâce à une plateforme collaborative avec le service « marchés » de la CU. Les exemples, surtout de petits marchés, ne manquent pas : entretien des ascenseurs, extincteurs, qualité de l'air, etc. « L'initiative permet de faire des économies importantes, de l'ordre de 30 % pour l'entretien des ascenseurs », souligne Hélène Burgat. Autre illustration : la nouvelle réglemen-

Un chargé de mission dédié

Dirigé par Hélène Burgat, le « service aux communes » s'appuie sur un comité de pilotage et un chargé de mission dédié, directement rattaché au DGS de la communauté urbaine. « C'est très important car nos dossiers concernent par essence tous les services, précise Hélène Burgat. Cela permet donc d'aller plus vite. » Pour expliquer le succès du service, elle insiste aussi sur « le soutien fort du président de la communauté ».

tation sur la surveillance de la qualité de l'air dans les établissements accueillant des enfants. Face au coût élevé de cette obligation de mesures effectuées par des cabinets spécialisés, l'intérêt du groupement de commandes est évident avec des économies qui atteignent jusqu'à 50 % ! Parmi les projets à venir : la formation des agents. Pas d'économies à la clé (tarifs fixes du CNFPT) mais « le fait de se regrouper permet d'être plus exigeant vis-à-vis du CNFPT, de disposer d'un programme mieux adapté à notre territoire et de créer ainsi une culture commune dont nous manquons », se félicite Hélène Burgat. Tout autre chose, un partenariat sur les circuits bio locaux pour la restauration scolaire va bientôt démarrer avec la chambre d'agriculture, l'association Bio Normandie et le département. « Là encore, une ville seule peut difficilement engager ce type de démarche, remarque l'élue. D'où l'intérêt de l'effet masse permis par l'intercommunalité. »

Chaque expérience donne lieu à un bilan pour ajuster si nécessaire les conditions de coopération. « Nos résultats constituent une très bonne surprise », se réjouit Hélène Burgat. Au-delà des services proposés, la démarche insufflé aussi des dynamiques nouvelles entre élus en leur prouvant concrètement la valeur ajoutée générée par l'intercommunalité.

Philippe POTTIÉE-SPERRY

(1) La CU apporte environ 140 000 € d'appui à ce service.
(2) La tarification s'élève à 50 % en fonction du nombre d'habitants et à 50 % en fonction du nombre de communes adhérant à ce service.